

Actuellement en France tout enfant qui naît a un programme de suivi médical précis entre 0 et 6 ans avec également deux examens médicaux à l'école (à 4 et 6 ans environ). Ce suivi systématique apparaît tout à fait judicieux et personne ne remet en cause son bien-fondé. Parmi ces enfants certains ont un risque de trouble de développement du fait des circonstances de leur naissance ou même de leur vie foetale, d'autres ont dès la naissance une anomalie avérée de ce développement (malformation, anomalie génétique ou chromosomique...)

Nouveaux-nés ayant une anomalie du développement

Pour ceux-ci la prise en charge adaptée la plus précoce possible doit être proposée aux parents, et réalisée par des professionnels compétents, sachant travailler avec des tout petits et connaissant la pathologie en cause. Les équipes de CAMSP ont une place importante dans cette prise en charge. Elles travaillent en précocité, sont pluridisciplinaires et peuvent également coordonner les prises en charge faites en libéral, celles faites au CAMSP, les soins et examens médicaux, et l'intégration sociale et scolaire.

Nouveaux-nés à risque de trouble du développement

Pour eux, dont les circonstances de grossesse et de naissance font qu'ils sont dits « à risque », le suivi standard de tout nouveau-né ne suffit pas. Il faut un suivi spécialisé systématique avec des professionnels compétents, c'est à dire sachant quels sont les risques encourus par l'enfant,

comment les dépister, comment les prendre en charge, et comment accompagner parents et enfants pendant ces premières années de vie où les troubles peuvent se révéler. Ces troubles peuvent être moteurs, psychomoteurs, sensoriels, psychoaffectifs, instrumentaux touchant le langage et/ou les apprentissages scolaires.

Qui va suivre ces enfants ?

Ils ont des degrés de risque de trouble du développement différents et le type de suivi spécialisé devrait se faire en fonction de ce degré :

- pour ceux qui sont le moins à risque, et qui sont d'ailleurs les plus nombreux, les pédiatres libéraux et hospitaliers (hormis ceux des services de néonatalogie de niveau III) ainsi que les médecins de PMI devraient faire des « consultations spécialisées », selon le calendrier prévu, avec un examen neurologique et neuromoteur précis, une évaluation clinique précise du développement psychomoteur et psychoaffectif, de celui du langage et des praxies. Cela leur permettrait de dépister ou de diagnostiquer les anomalies de développement et d'engager les prises en charge nécessaires, en libéral ou au CAMSP.

Ils vérifieraient que les examens sensoriels nécessaires soient faits, ainsi que les vaccins, et suivraient attentivement la croissance.

- pour les enfants qui ont un risque moyen, ce serait aux néonatalogues des services de niveau III de faire ce suivi spécialisé, de la même façon.

- pour les enfants à haut risque le suivi

spécialisé se ferait directement par les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).

Les CAMSP

Il y a au moins un CAMSP dans chaque département de la région Languedoc-Roussillon. Ils ont des équipes pluridisciplinaires (pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, psychomotriciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, éducatrices, assistantes sociales etc....) qui sont aptes à suivre des enfants très jeunes. Les CAMSP ayant un rôle de dépistage, de prévention, et de prise en charge, paraissent les mieux placés pour le dépistage des troubles des enfants à plus haut risque, pour la prise en charge de ceux qui ont des troubles avérés quels que soient ces troubles et pour l'accompagnement nécessaire des parents.

En conclusion

Pour tous les médecins concernés, ce suivi ne sera efficient que si chacun se forme pour pouvoir le réaliser au mieux. Mais il est important également que lorsqu'un médecin a diagnostiqué une anomalie du développement chez un enfant, il puisse trouver des professionnels pour le prendre en charge. Les CAMSP peuvent répondre présents mais peut-être pas pour tous et de toute façon pas au-delà de 6 ans actuellement....

Cela implique un travail « en réseau » entre tous les professionnels médicaux et paramédicaux concernés, entre les libéraux et ceux qui ne le sont pas, mais aussi avec l'école où un certain nombre de ces enfants à risque va être en difficulté.